



Paris, le 4 mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS DU BATIMENT : LA FFB PRESENTE DEUX NOUVEAUX OUTILS SOUTENUS PAR L'ADEME A DESTINATION DES ARTISANS ET ENTREPRENEURS

La FFB, son syndicat national des entreprises de démolition (SNED-FFB) et l'ADEME s'inscrivent dans la dynamique de l'économie circulaire et de la feuille de route gouvernementale publiée le 23 avril. Un site Internet et des fiches d'information sont dorénavant à disposition des professionnels pour leur permettre de mieux valoriser les déchets du bâtiment. Les enjeux de développement d'une économie circulaire sont très forts dans ce secteur pour répondre aux besoins de construction tout en réduisant la consommation de ressources et la production de déchets (plus de 42 millions de tonnes de déchets par an, dont 11 millions de tonnes de déchets du second œuvre).

Les solutions de proximité restent une réponse pertinente à la question du traitement des déchets de chantiers, c'est pourquoi deux outils viennent d'être développés dans le cadre de la plateforme collaborative DÉMOCLÈS. Ce projet vise à faire progresser le recyclage des éléments de second-œuvre issus de sites de démolition/réhabilitation.

1. www.dechets-chantier.ffbatiment.fr : **une solution simple inédite pour identifier les points de collecte qui orientent les déchets vers des filières de recyclage et de valorisation.** Créé par la FFB en 2004, ce site et son application smartphone « Déchets BTP » permettent à l'utilisateur de localiser les points de collecte des déchets les plus proches de son chantier. Des évolutions ont été apportées - l'ajout d'un filtre de recherche - permettant dorénavant d'accéder à une information complète sur les points de collecte et leurs solutions de valorisation des déchets du second œuvre, filière par filière (plâtre, PVC, fenêtres, moquettes, verre plat, DEEE). Cela permet ainsi aux entreprises de travaux de mieux orienter leurs déchets vers les filières de l'économie circulaire.
2. **Des fiches d'information pour une meilleure connaissance des filières de valorisation.** Des fiches informatives sur les filières de valorisation des déchets du second-œuvre opérationnelles sont mises à disposition des entreprises de travaux, des gestionnaires de déchets, de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. Elles apportent les informations essentielles permettant aux différents acteurs de s'organiser afin de pouvoir recycler les matériaux présents sur les chantiers : **les produits et matériaux qui se valorisent, une cartographie des acteurs de la filière, un synoptique sur l'organisation de la filière,**

un cahier des charges précis des conditions d'acceptation des déchets et d'autres ressources encore.
L'ensemble des fiches sont disponibles en téléchargement sur les différents sites des partenaires^{1,2}.

Ces outils visent à promouvoir la valorisation des déchets du bâtiment et l'utilisation de matériaux recyclés auprès de la maîtrise d'ouvrage en renforçant l'information sur les points de collecte ciblés et les filières qui composent le maillage territorial, encore insuffisant. Pourtant, de leur nombre et de leur répartition sur le territoire dépendent notamment l'effort de tri, les coûts de transport et de gestion.

« La FFB a initié de nombreuses démarches pour aider et accompagner les entrepreneurs et artisans à répondre aux enjeux de l'économie circulaire. Le site Internet « déchets de chantier » et son application « Déchets BTP » en sont la parfaite illustration. Au lendemain de la publication de la feuille de route économie circulaire du gouvernement, l'évolution de notre site et les fiches sur les filières de recyclage sont une nouvelle preuve que les acteurs professionnels sont engagés et prennent leurs responsabilités. » Jacques Chanut, Président de la FFB.

« On ne pourra pas engager le changement de modèle vers une économie circulaire sans traiter la question des déchets du bâtiment qui représentent l'un des gisements les plus importants de déchets produits actuellement. Les nouveaux outils lancés aujourd'hui viennent compléter les solutions proposées aux acteurs du BTP pour mieux valoriser leurs déchets et en faire les ressources de demain, à eux de s'en emparer pour entrer dans la boucle et bâtir un modèle plus vertueux. » Arnaud Leroy, Président de l'ADEME.

« Le succès de DEMOCLES se traduit par une demande plus pressante de la maîtrise d'ouvrage pour être accompagnée dans l'amélioration de la gestion des déchets de ses chantiers. Mais le maître d'ouvrage n'est pas le seul acteur clé pour faire évoluer la gestion des déchets. La maîtrise d'œuvre et les entreprises de travaux qui vont répondre à une maîtrise d'ouvrage de plus en plus exigeante ont tout autant besoin d'informations. L'accès à l'information est l'une des pierres angulaires de la réussite de DEMOCLES, un levier essentiel pour un changement de pratiques. L'implication de la FFB et du SNED permet ainsi à DEMOCLES de répondre aux besoins de tous les acteurs de la gestion des déchets de chantier en rendant lisibles et accessibles les informations concernant les filières de valorisation des déchets et les acteurs de leur collecte. » Hervé Grimaud, Coordinateur du programme DEMOCLES.

La FFB en bref

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 126* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 038 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^{ère} organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2016). www.ffbatiment.fr ou [@FFBBatiment](https://twitter.com/FFBBatiment). Le SNED-FFB, fort de 150 membres, représente plus spécifiquement les entreprises de déconstruction et de désamiantage. www.sned.fr

¹ <http://www.sned.fr/page/guide-dinformation-sur-les-filieres-de-valorisation.html>

² <http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/documentation.html>

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr @ademe

Démoclès en bref

DÉMOCLÈS est une plateforme collaborative visant à développer le tri et le recyclage des déchets du second œuvre sur les chantiers de démolition et de réhabilitation. 70 organismes, entreprises et administrations sont mobilisés au sein de DÉMOCLÈS, représentant l'ensemble de la chaîne des acteurs, de la maîtrise d'ouvrage jusqu'aux industriels utilisant la matière recyclée.

Contacts presse :

Démoclès

Ophélie PLANTARD
Responsable relations presse
01 86 99 71 43
oplantard@es-r.fr

ADEME

01 58 47 81 28
ademepresse@havas.com

FFB

Anaïk Cucheval
Service Editions, Presse et
Communication
01 40 69 51 39
cuchevala@national.ffbatiment.fr